

Réseau des GRETA de l'académie de Versailles

FORMATION À L'HYGIÈNE ALIMENTAIRE EN ÉTABLISSEMENT DE RESTAURATION COMMERCIALE - MODULES COURTS

GRETA des Hauts-de-Seine (92)

OBJECTIFS

1. Identifier les grands principes de la réglementation en relation avec la restauration commerciale
2. Mettre en œuvre les principes de l'hygiène en restauration commerciale

CONTENU

1. Identifier les grands principes de la réglementation en relation avec la restauration commerciale :
 - identifier et répartir les responsabilités des opérateurs ;
 - connaître les obligations de résultat (quelques obligations de moyen) ;
 - connaître le contenu du plan de maîtrise sanitaire ;
 - connaître le paquet hygiène ;
 - connaître la nécessité des autocontrôles et de leur organisation.
2. Mettre en œuvre les principes de l'hygiène en restauration commerciale :
 - utiliser le guide de bonnes pratiques d'hygiène (GBPH) du secteur d'activité ;
 - organiser la production et le stockage des aliments dans les conditions d'hygiène voulues ;
 - mettre en place les mesures de prévention nécessaires ;
 - savoir identifier les déviations et prendre les mesures correctives adaptées.

PUBLICS

- Individuel
- Compte Personnel de Formation
- Salarié

DURÉE

De 14 h

DATES

Formation sur demande
(Nous contacter)

PRÉ-REQUIS

Sans pré-requis

NIVEAU DE SORTIE

Sans niveau

VALIDATION

- Attestation de compétences

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Cours du jour

FINANCEMENT

- Entreprise et OPCO

DOMAINES PROFESSIONNELS

- Hôtellerie, restauration, tourisme

CONTACT

Agence commerciale
Téléphone : 01 46 99 92 92
Email : contact@greta-92.fr

RÉFÉRENT HANDICAP

Carole MARIE
contact@greta-92.fr

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Un(e) stagiaire en situation de handicap peut bénéficier de divers aménagements dans le cadre de sa formation en prenant contact avec la référente handicap. Ainsi, il/elle bénéficie d'un accueil et d'un accompagnement particulier tout au long de sa formation.

Une demande de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) doit être effectuée auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) du département de résidence.

Les équipes du Greta sont sensibilisées et mobilisées pour accueillir des personnes en situation de handicap et leur proposer un accompagnement adapté pour favoriser leur formation.

